

Proposition

Créer un réseau de personnes ressources dans les facultés et les services pour aider à comprendre les enjeux relatifs à l'application de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et du Code du droit de la personne à l'Université d'Ottawa.

Contexte

La création du Réseau-Accès s'inscrit dans la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université d'Ottawa Destination 20/20 qui comprend l'amélioration de la qualité de l'expérience étudiante, incluant l'expérience des étudiants en situation de handicap.

Mandat

Le Réseau-Accès consiste à rassembler des personnes clés des facultés et des services dans un réseau qui permettra les échanges d'information et de meilleures pratiques.

Objectifs

- Développer une connaissance de la Loi afin de participer au développement de pratiques exemplaires dans leur secteur.
- Créer une communauté de pratique autour des questions d'accessibilité afin de soutenir le développement d'une culture d'accueil inclusive.

Rôle

- Agir à titre de réseau-conseil auprès des collègues et des étudiants en ce qui concerne les normes d'accessibilité et le Code des droits de la personne et participer à l'élaboration de procédures et de pratiques inclusives.
- Participer à la promotion générale de la politique de l'Université d'Ottawa et de divers plans d'action sur l'accessibilité.
- Connaître les services et les ressources qui existent à l'Université dans le domaine de l'accessibilité afin de diriger les collègues et les étudiants vers les services appropriés.

Responsabilités des membres du Réseau-Accès

- Veiller à ce que les étudiants en situation de handicap aient accès aux services et aux ressources de l'Université d'Ottawa.
- Diriger les étudiants et les collègues vers les ressources et les services appropriés selon les besoins en accessibilité.
- Discuter des plaintes reçues et des problèmes afin de fournir de la rétroaction et participer à l'amélioration de l'accessibilité des services.
- Participer aux rencontres et formations du Réseau d'accessibilité afin de bien connaître les enjeux de la Loi sur l'accessibilité et du Code des droits de la personne de l'Ontario.

Formation

Les membres du Réseau-Accès assisteront à des séances de formation afin de se familiariser avec la LAPHO, le Code des droits de la personne de l'Ontario et la politique et méthodes administratives de l'Université. Les formations auront comme objectif d'outiller les membres du Réseau pour qu'ils deviennent des personnes ressources en matière d'accessibilité auprès de leurs collègues et des étudiants.

Éléments de mise en place du Réseau-Accès

- Chaque faculté et service confie à un de ses membres la responsabilité de faire partie du Réseau-Accès, d'assister aux séances de formation et aux réunions.
- Le conseiller principal préside les réunions et fait rapport au sous-comité sur l'accessibilité.
- Le Réseau invite des personnes ressources au besoin.

Composition du Réseau-Accès

- Conseiller principal des politiques d'accessibilité
- Chef du service d'accès
- Représentants des services/facultés

Fréquence des réunions

- Réunions mensuelles pour la première année de mise en place du Réseau.
- Une fois établi, le Réseau se rencontrera pour un minimum de quatre réunions par année (deux par session)

Rapport de progrès

La présidente du Réseau-Accès fera rapport annuellement de ses travaux au sous-comité sur l'accessibilité.

Membres du Réseau – 2013

RUEL, Yolaine	Agente principale des politiques d'accessibilité
Suzanne BIAGE,	Faculté des sciences de la santé
Jasmine BOUCHARD,	Bibliothèque
Chantale FORE,	Faculté de génie
Amy GRUMBERG,	Service d'accès (SASS)
Vivianne KHAYAT,	InfoService
Julie LAMOTHE,	Faculté des sciences
Pierre LAROCHE,	Service du logement
Raymond LEBLANC,	Faculté d'éducation
Isabelle MAYRAND,	Faculté des arts
Charles MULCAHY,	Faculté de médecine
Geneviève SARAZIN,	Faculté des Sciences sociales
Jessica SIMON,	Faculté de droit
François THIBEAULT,	FÉSP